

Eure-et-Loir → Actualité

Élections régionales 6 et 13 décembre 2015

Thibaut Brière-Saunier (Chartres) suspend son soutien au FN

Thibaut Brière-Saunier (Alliance royale), conseiller municipal d'opposition à Chartres et tête de liste FN aux municipales de 2014, l'affirme : il ne sait pas s'il va voter Rassemblement bleu Marine, au 1^{er} tour des régionales, dimanche.

L'élus, également conseiller communautaire à Chartres Métropole, explique : « Je suis tiraillé. Je me déciderai dans l'isoloir, entre la liste FN et les deux autres listes souverainistes : DLF et l'UPR. »

Thibaut Brière-Saunier, comme plusieurs membres du bureau départe-

mental du FN (voir nos éditions des 5 et 7 novembre), a signé la motion dans laquelle ces militants reprochent à Philippe Loiseau (FN), tête de liste aux régionales, de ne pas les avoir consultés pour bâtir la liste départementale : « Il l'a constituée sans en parler à personne. »

En revanche, Thibaut Brière-Saunier glissera un bulletin FN au 2nd tour, si la liste est en capacité de se maintenir : « Ce ne sera pas un vote d'adhésion à Philippe Loiseau, mais un vote de rejet des autres candidats. » ■

LOISIRS ■ Le Comité d'équitation lance un sondage

La filière équestre veut séduire



ÉQUIPE. Sept étudiants du lycée agricole de La Saussaye, à Sours, ont participé au lancement d'une étude sur Internet, hier, en compagnie de l'équipe pédagogique et de Christian Carrière, président du Comité départemental d'équitation (à gauche).

Un sondage en ligne a été lancé, hier, par le Comité départemental d'équitation, afin d'étudier l'impact économique et territorial de la filière équestre en Eure-et-Loir. L'occasion, aussi, de décrypter les attentes du public.

Simon Dechet
simon.dechet@centrefrance.com

Le Comité départemental d'équitation (CDE 28) se lance dans une opération destinée à développer ses activités. Depuis hier matin, son site Internet propose au public de répondre à un questionnaire. Objectif : mieux connaître les attentes concernant les activités équestres en Eure-et-Loir.

Christian Carrière, président du CDE 28, explique : « Beaucoup de personnes envisagent de faire du poney ou du cheval, mais ne se lancent pas. L'idée est de savoir pourquoi elles ne franchissent pas toujours le pas. »

Cette étude doit également permettre de dresser un état des lieux du secteur : « C'est important de

connaître l'impact économique et territorial de la filière cheval en Eure-et-Loir. On souhaite aussi cibler le potentiel de chaque territoire du département, pour mobiliser les élus sur la question, par exemple. »

Une étude ouverte à tous

Concrètement, cette étude s'articule autour de deux sondages différents. Un pour les non-pratiquants et un autre destiné aux adeptes des diverses disciplines équestres : « On attend essentiellement des réponses des non-pratiquants mais c'est ouvert à tous. »

Sept étudiants en BTS Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE), scolarisés au lycée de La Saussaye, à Sours, participent à la mise en place de cette étude. Ils sont aidés par Sylvain Alexandre, volontaire en mission de service civique.

Une bonne opportunité, selon Alain Bustin, coordinateur de la filière agricole au sein de l'établissement : « Les élèves ont

contribué à l'élaboration des questions et travaillé sur l'ensemble du formulaire. C'est un exercice concret et intéressant pour leur formation. »

Le sondage est en ligne jusqu'à la fin janvier. Le CDE 28 attend au moins 500 réponses pour exploiter convenablement les résultats. ■

➔ **Pratique.** Les deux questionnaires sont à retrouver sur le site cde28.ffe.com

EN CHIFFRES

6.000

licenciés participent à des activités équestres dans le département - parmi lesquels 80 % de femmes - sur les 700.000 licenciés que compte la Fédération française d'équitation.

92

clubs équestres, en Eure-et-Loir, accueillent le public autour des différentes disciplines (obstacles, attelage, dressage, para-équestre).

EN BREF

AÎNÉS HOSPITALIERS

■ Nouvel An

L'Association départementale des aînés hospitaliers d'Eure-et-Loir organise un déjeuner du nouvel An, ouvert à tous, vendredi 1^{er} janvier, à la salle des fêtes de Landelles. Tarif : 50 € par personne. Renseignements par téléphone au 02.37.32.94.66 ou au 06.20.58.52.39. ■

ASSOCIATIONS ■

Formations de bénévoles

Des formations de bénévoles et responsables associatifs sont proposées. Elles sont dispensées à Mainvilliers, Dreux et Châteaudun. Les prochaines sont prévues les samedis 5 et 12 décembre, de 9 heures à 12 h 30, à Mainvilliers, dans les locaux de la Ligue de l'enseignement, FOL 28, 10 avenue de Bretagne. Tél. 02.37.84.02.84 - fol28@orange.fr. Inscriptions sur ligue28.org ■

RÉSEAU ADDICTIONS 28

■ Réunions

Le Réseau Addictions 28 organise des réunions gratuites : "aide à l'arrêt du tabac", ce jeudi 3 décembre, à 17 h 30, et "Tabac, cuisine et diététique", lundi 14 décembre, à 17 heures, à Chartres. Renseignements et inscriptions par téléphone au 02.37.30.31.05. ■

RETRAITE ■ Carsat

Par mesure de sécurité prise dans le cadre de l'état d'urgence, le public est désormais accueilli uniquement sur rendez-vous dans les agences retraite de Chartres et Dreux. Les assurés doivent appeler le 3960 (0,06 €/min + prix d'un appel local), du lundi au vendredi, de 8 à 17 heures. De l'étranger, d'une box ou d'un mobile, composer le 09.71.10.39.60. ■

ARTISANS RETRAITÉS ■

Circuit en Croatie

L'association des artisans retraités (FENARA 28) organise un voyage en Croatie, du 31 mai au 7 juin 2016. Quelques places sont disponibles. Une carte d'adhésion "sympathisant" permet aux non-adhérents d'intégrer le groupe. Renseignements au 02.37.22.90.02. ■

MODE D'EMPLOI

QUAND ? ■ Les 6 et 13 décembre

Le premier et le second tour des élections régionales sont fixés aux dimanches 6 et 13 décembre. La campagne électorale officielle se termine samedi 5 décembre, à 24 heures. L'ouverture de la campagne pour le second tour est fixée au lundi 7 décembre, à 00 h 00. Elle se terminera samedi 12 décembre, à 24 heures. ■

ÉLUS ■ 77 conseillers régionaux

La Région Centre-Val de Loire compte 77 conseillers régionaux. ■

SCRUTIN ■ Proportionnelle à deux tours

Le scrutin régional est un scrutin de listes. Une candidature individuelle n'est pas possible. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. ■

LISTES ■ Sections départementales

Les listes sont régionales mais sont constituées de sections départementales : il y a autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Un candidat tête de liste régionale est désigné. Le bulletin de vote des listes est identique dans tous les départements de la région. ■

VOTE PAR PROCURATION ■ Les démarches

Les électeurs qui ne peuvent pas se déplacer ou être présents dans leur commune d'inscription électorale, lors du scrutin, peuvent confier une procuration à un autre électeur inscrit dans la même commune qu'elles. La procuration peut être notamment établie au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la gendarmerie. Le mandant doit se présenter personnellement et être muni d'une pièce d'identité et du formulaire de vote par procuration. Ce formulaire est disponible en ligne ou au guichet de l'une des autorités habilitées. Renseignements sur interieur.gouv.fr. ■

WEB ■ Sur lechorepublikain.fr

Découpage du territoire, chronologie animée, candidats, reportages, sondages... Retrouvez notre dossier spécial « Élections régionales 2015 » sur lechorepublikain.fr ■

RESTEZ CONNECTÉ
à l'emploi et la formation
avec le nouveau site

centemploi
.com



Auvergne ■ Bourgogne ■ Centre ■ Limousin ■ Poitou ■ Rhône-Alpes